



C2010-Direction générale des services VGP-

## DECISION DU PRESIDENT N°dP.2023.024

### Remboursement anticipé à l'Agence de l'Eau Seine Normandie des avances versées au budget annexe assainissement de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc

#### LE PRÉSIDENT,

- Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.5211-10 et L. 5216-5
- Vu les statuts de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc ;
- Vu le budget primitif 2023 du budget annexe assainissement de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc voté le 5 avril 2023, et notamment les annexes relatives aux emprunts ;
- Vu l'affectation des crédits au budget annexe assainissement de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc au chapitre 16 : « emprunts », nature 1681 : « autres emprunts » ;
- Vu la délibération n°D.2022.02.04 du Conseil communautaire du 15 février 2022, portant délégations de compétences au Président et au Bureau de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc pour la mandature 2020-2026 ;
- Vu les conventions d'aides financières de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie détaillées ci-après ;

-----

#### Contexte

Au 1<sup>er</sup> janvier 2020, la compétence assainissement est transférée des communes à la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc.

Les emprunts souscrits par les communes pour financer leur budget annexe assainissement sont transférés à la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc à la même date.

Parmi eux figurent des emprunts bancaires mais également des prêts à taux zéro consentis par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et faisant office d'avances pour les travaux bénéficiant d'une aide financière de l'établissement.

Le total du capital restant dû (CRD) des avances de l'Agence dont le CRD est inférieur à 5 000 € pour le budget annexes assainissement s'élève à 66 247,70 € au 1<sup>er</sup> juin 2023 répartis sur 26 contrats.

Le budget annexe assainissement est excédentaire et le suivi des prêts de l'Agence génère une charge administrative importante et sans plus-value. Il est donc proposé de procéder au remboursement anticipé au 1<sup>er</sup> juin 2023 du capital restant dû de ces prêts pour le budget annexe assainissement.

Les conditions générales d'attribution et de paiement des aides de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et plus particulièrement l'article 12 – Modalités de remboursement des avances, prévoient que :

« L'attributaire emprunteur a la faculté d'effectuer des remboursements par anticipation, sans préavis ni indemnité ».

-----

**Le Président décide :**

- 1) de rembourser par anticipation au 1<sup>er</sup> juin 2023 les emprunts souscrits par la commune de Versailles auprès de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie pour le budget annexe assainissement, soit 66 247,70 € répartis comme suit :

Référence contrat prêt	Référence convention	Libellé	Commune	CRD de l'échéance au 1er juin 2023
1108	10021931	Rénovation rues Ste Famille et Occident	Versailles	769,60 €
1107	10003995	Remplacement réseau carré à la terre	Versailles	770,00 €
1104	10059181	Réhabilitation rue Girardon	Versailles	1 167,00 €
1103	100058281	Travaux réseau rue du Hazard	Versailles	1 280,00 €
1101	06622700	nouvelle canalisation et reprise 23 branchements	Versailles	1 309,53 €
1105	10058211	Réhabilitation réseau Emile Deschamps	Versailles	1 360,00 €
1127	10257411	Travaux Boulevard Saint Antoine	Versailles	1 422,17 €
1116	10114441	Travaux des Eudistes	Versailles	1 500,00 €
1109	10077721	Travaux réseau rue Rémont	Versailles	1 626,00 €
1112	10080221	Travaux réseau rue Henri Simon	Versailles	1 975,91 €
1115	10117441	Travaux rue Magenta	Versailles	2 070,49 €
1111	10059571	Travaux réseau route Rueil	Versailles	2 210,40 €
1117	10114421	Réhabilitation rue Refuge	Versailles	2 454,09 €
1123	10210461	Réhabilitation rue du jeu de Paume	Versailles	2 631,77 €
1113	10111491	Réhabilitation rue Noailles	Versailles	2 783,60 €
1120	10202561	Travaux réseau rue Montfleury	Versailles	2 838,16 €
1129	10257481	Chemisage rue Chaumière	Versailles	3 188,70 €
1114	10111461	Réhabilitation rue Bazin	Versailles	3 360,00 €
1131	10339341	Rénovation réseau rue de l'Etang	Versailles	3 477,70 €
1110	10074781	Remplacement et chemisage rue Vergennes et Mermoz	Versailles	3 609,20 €
1119	10202151	Travaux réseau rue Lefèbre	Versailles	3 709,20 €
1106	10075711	Travaux collecteur Boulevard de la Reine	Versailles	3 802,82 €
1137	10402021	Réhabilitation réseau rue Haussmann	Versailles	3 981,23 €
1136	10376821	Réhabilitation réseau Chemin du Belvédère	Versailles	4 137,23 €
1121	10210451	Travaux réseau rue Fontenay	Versailles	4 389,37 €
1102	1000218600	Travaux chemisage structurel rue Rémilly	Versailles	4 423,53 €
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>66 247,70 €</b>

- 2) de préciser que les remboursements anticipés de ces prêts ne donnent lieu à aucune pénalité financière.

3) d'autoriser son représentant à signer tout document s'y rapportant.

-----